

Code RNC-P	<p>Code de la fiche : RNCP35399 https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35399/</p> <p>Date d'échéance de l'enregistrement (01/04/2026)</p>	
Public concerné	<p>Être âgé de 16 à 29 ans inclus. Avoir signé un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation.</p>	
Prérequis d'accès	<p>Titulaire d'un Baccalauréat Professionnel Aménagements Paysagers ou Titulaire d'un Brevet Professionnel Travaux Paysagers ou Titulaire d'un BTSA Aménagements Paysagers</p>	
Délai d'accès	<p>Période d'inscription : de début-Mai à mi-Juillet, pour une inscription hors de cette période, nous contacter.</p>	
Modalités d'accès	<p>L'inscription se fait sur demande auprès du secrétariat ou via la demande préinscription sur notre site internet. Après la première prise de contact, un rendez-vous sera proposé.</p> <p>Téléphone : 04.71.68.07.23 Email : mfr.mauriac@mfr.asso.fr Site internet : https://www.mfrmauriac.net/</p>	
Présentation générale (problématique, intérêt)	<p>Le Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères est une expertise dans les métiers du paysage. Les apprenant développeront des compétences essentielles dans le secteur d'activité du paysage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de travaux préparatoires aux constructions paysagères, tels que le terrassement et les voirie et réseaux divers ; - Réalisation des travaux de construction paysagère ainsi que leur entretien ; - Participation active à l'organisation et à la sécurité des chantiers - Encadrement d'une équipe lors de la réalisation d'un chantier 	
Objectifs	<p>La formation permet de valider le Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères et de développer des compétences professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lecture et interprétation d'un plan - Implantation du chantier - Organisation du chantier - Réalisation des travaux préparatoires aux constructions paysagères : terrassement et mise en place des réseaux - Réalisation de travaux de constructions paysagères : élévations de murets en parpaings et en pierres, enduits, pavage-dallage, escaliers, clôtures... - Assemblage et pose de menuiseries paysagères : terrasses, pergolas, claustres... - Mise en place de systèmes d'irrigation et d'arrosage - Mise en place d'équipements électriques : alimentation de portails, éclairage... 	
Contenu de la formation	<p>Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères :</p> <ul style="list-style-type: none"> Implantation du chantier Réalisation des travaux de terrassement Mise en place des réseaux secs et humides <p>Réaliser des ouvrages paysagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'élévation (murets, escaliers, gabions...) avec et sans liant Réalisation d'allées avec revêtements Mise en place de constructions diverses (bois, grillages ...) <p>Vous pouvez consulter le référentiel en cliquant sur le lien suivant ou en scannant le QR Code ci-contre :</p> <p>https://tinyurl.com/4ahpf3vn</p>	
Modalités pédagogiques	<p>La formation se déroule selon différents moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours en salles et en extérieurs dans l'enceinte de la MFR - Travaux pratiques dans l'enceinte de la MFR et en extérieur - Périodes de formations en milieu socio-professionnel - Cours photocopiés ou manuscrits - Interventions extérieures - Visites professionnelles - Participation à des projets professionnels suivant les années et les demandes du territoire et les possibilités liées au planning d'alternance <p>Méthodes pédagogiques multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Active : utilisation de « Plan d'Études » - Interrogative et expositive : cours en salle – vécu de stages durant le temps d'accueil et de bilan - Expérimentale : exercices pratiques, travaux pratiques entretien et création <p>Modalités de formation :</p> <p>La formation se déroule sur 1 an en alternance. 455 heures en centre de formation, soit 13 semaines de septembre à juin.</p>	

Compétences / Capacités professionnelles visées	Le diplôme du CS s'obtient grâce à l'évaluation des capacités professionnelles suivantes :																
	CAPACITÉS	CHAMPS DE COMPÉTENCES ET FINALITÉS	SITUATIONS PROFESSIONNELLES SIGNIFICATIVES														
	C1. Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères C1.1. Opérationnaliser un projet de constructions paysagères C1.2. Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères	Préparation du chantier <i>Mettre en œuvre un chantier, conformément aux termes du devis et des plans</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture et interprétation d'un plan • Traçage et piquetage d'un chantier de construction(s) paysagère(s) • Ajustement technique du projet initial d'aménagement 														
	C2. Réaliser des constructions paysagères avec liants C2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants C2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants	Construction d'ouvrages avec liants <i>Mettre en valeur un espace végétalisé par des ouvrages maçonnisés alliant esthétique et fonctionnalité, réalisés avec une empreinte environnementale limitée</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une terrasse dallée avec gradines • Réalisation d'un escalier paysager • Réalisation d'un muret paysager 														
Durée	Le cycle complet de formation se déroule sur 1 année scolaire et est composé de 13 semaines de 35h à la MFR et 40 semaines de 35h en milieu professionnel.																
	Dates Rentrée en septembre et fin d'année scolaire fin juin.																
Lieu(x)	MFR-CFA de Mauriac - Rue Alphonse Longayroux - 15200 MAURIAC																
Coût annuel (TTC)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td></td><td style="text-align: center;">Pension</td><td style="text-align: center;">Demi-pension</td><td></td></tr> <tr> <td>Frais d'hébergement</td><td style="text-align: center;">845 €</td><td style="text-align: center;">560 €</td><td></td></tr> <tr> <td>Adhésion à l'association</td><td style="text-align: center;">20 €</td><td style="text-align: center;">20 €</td><td></td></tr> <tr> <td>Total pour l'année</td><td style="text-align: center;">865 €</td><td style="text-align: center;">580 €</td><td></td></tr> </table> <p>Possibilité de bourses sur critères sociaux, tarifs valables pour l'année scolaire 2025/2026. La MFR de Mauriac est certifiée « Qualiopi », ce qui ouvre une possibilité de financement pour le parcours de formation par la voie de l'apprentissage. La MFR de Mauriac n'est pas assujettie à la TVA</p>		Pension	Demi-pension		Frais d'hébergement	845 €	560 €		Adhésion à l'association	20 €	20 €		Total pour l'année	865 €	580 €	
	Pension	Demi-pension															
Frais d'hébergement	845 €	560 €															
Adhésion à l'association	20 €	20 €															
Total pour l'année	865 €	580 €															
Responsable de l'action, Contact	Élisabeth BALADUC - Directrice – 04.71.68.07.23 – mfr.mauriac@mfr.asso.fr Responsable de la classe CS Constructions Paysagères : Thierry RHUMEL																
Formateurs, Animateurs et intervenants	La formation est délivrée par des formateurs de la MFR ayant obtenu, ou en cours d'obtention de la certification pédagogique des MFR délivrée par le Centre National Pédagogique.																
Suivi de l'action	Carnet de liaison des élèves Cahier de classe détaillant le contenu de formation, ENT Contrat d'apprentissage 3 Rencontres avec les tuteurs d'apprentissage tout au long la formation Rencontres avec les familles Accompagnement personnalisé																
Évaluation de l'action	Évaluation des acquis et des compétences tout au long de l'année. Examen sous forme d'unités capitalisables. La MFR de Mauriac est habilitée à faire passer les UC. Bilan à l'issue de chaque semaine en centre de formation. Évaluation des acquis au regard des objectifs attendus.																
Après l'obtention du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Poursuite d'études :</u> CS Arboriste élagueur CS Arrosage intégré CS Constructions paysagères CS Maintenance des terrains de sports et de loisirs BTSA Aménagements paysagers BTSA Technico-commercial - <u>Insertion dans la vie active</u> <p>Salarié des entreprises de travaux paysagers ou de BTP, en charge de réaliser des constructions paysagères nécessaires à l'aménagement de jardins privés ou d'espaces publics. Le salarié travaille en extérieur sur des espaces paysagers de tailles et de fonctions très variées (jardins, aménagements urbains, espaces récréatifs et sportifs, ...).</p>																

Passerelles et débouchés possibles	<p>fiches ROME</p> <p>https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/A1208/jardinier-jardiniere-paysagiste</p> <p>https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/A1211/chef-cheffe-equipe-paysagiste</p> <p>https://candidat.francetravail.fr/metierscope/fiche-metier/A1206/concepteur-conceptrice-paysagiste</p>						
Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap	<p>Selon la demande, des adaptations et des aménagements peuvent être mis en œuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers de l'apprenant (plan d'accompagnement personnalisé), sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement. Nous accompagnons les apprenants pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Les salles de classes et le réfectoire ont une accessibilité adaptée mais l'internat et le secrétariat ne sont pas de plain-pied.</p>						
Indicateurs de performance	<p>Cette formation étant proposée pour la première fois par la MFR, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance à publier</p> <p>Au niveau national</p> <div data-bbox="385 545 1240 938"> <p>8 apprenants sortants sur 10 sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation</p>  <table border="1"> <tr> <td>16%</td> <td>16%</td> <td>84%</td> </tr> <tr> <td>poursuivent leurs études après la formation</td> <td>sortent de formation</td> <td></td> </tr> </table> <p>Part des contrats interrompus avant leur terme : 19%</p> <p>https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=AUTRE_4\$21407\$CSA%20NIV4</p> </div> <p>Lien vers inserjeunes.fr :</p> 	16%	16%	84%	poursuivent leurs études après la formation	sortent de formation	
16%	16%	84%					
poursuivent leurs études après la formation	sortent de formation						

Dernière mise à jour : 24 septembre 2025

MFR CFA DE MAURIAC – Rue A. LONGAYROUX – 15200 MAURIAC – 04 71 68 07 23 – mfr.mauriac@mfr.asso.fr